Formation sécurité : port de l’appareil respiratoire isolant (ARI)

Mis à jour le 8 décembre 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Aptitude médicale au port de l’ARI.

Public visé

Toute personne devant intervenir dans des milieux nécessitant le port d’Appareils Respiratoires Isolants (ARI).

Rythme

Temps plein

Durée en centre

14 heures

Validation

Attestation de fin formation avec avis.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Évaluation sommative sous forme de test écrit et lors des mises en situation pratique individuelles (port de l’ARI).
Délivrance d’une attestation de fin de formation avec avis.

RECYCLAGE : Recommandé à minima tous les ans par la Norme AFNOR NF EN 529.
« Recommandations pour le choix, l’utilisation, l’entretien et la maintenance »

Nombre de participants

6 stagiaire conseillé au maximum.

Entrée et sortie permanente

Objectifs professionnels

À l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Citer les conditions d’utilisation d’un Appareil Respiratoire Isolant,
- Nommer les contraintes physiologiques et les risques associés à l’utilisation d’un ARI,
- Nommer les différents composants d’un ARI et leurs fonctions,
- Porter un ARI,
- Réaliser des actions en toute sécurité en atmosphères dangereuses.

Contenu

- Conditions d’utilisation de l’ARI
- Contraintes physiologique et risques associés à l’utilisation de l’ARI
- Mise en œuvre de l’ARI (ARICO).pour chaque stagiaire

Modalités pédagogiques

Présentiel et participation à la partie pratique.

Profil des intervenants

Formateur attesté à la formation au port de l’ARI.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques en salle et pratiques sous forme d’exercices de port de l’Appareil Respiratoire Isolant (ARICO).

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée, Local permettant les mises en situations (Chantier Ecole, salle aménagée…).
Diaporamas et fonds documentaires.
Appareils Respiratoires Isolants.
Remise d’un dossier stagiaire.

Durée

Pour un groupe de 10 stagiaires. Nous consulter selon taille du groupe.

Délais et modalités d’accès

Nous consulter : Groupe inter entreprise ou intra.

Financements possibles

280 € net de taxe / stagiaire.

Public en emploi : CPF, plan de formation…
Public sans emploi : dispositif de financement de la formation continue des demandeurs d’emploi.

Formation sécurité : port de l’appareil respiratoire isolant (ARI)

Oui

Particulier, individuel : nous contacter.

Référent handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un accompagnement spécifique pourra être réalisé après étude du dossier.

Réseau

- GRETA des Ardennes – Secteur Nucléaire – Industrie – Secourisme
- Centre de formation Valforem 21 chemin de mission
  08600 Chooz
- centre.valforem@greta-ardennes.com
- 03 51 25 22 77
- SIRET : 190 800 086 000 26
- Numéro d'activité : 21 08 P000 408